RCS : AUCH
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00196
Numéro SIREN : 378 734 172
Nom ou dénomination : ABEXA

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2022 sous le numéro de dépôt 2459

Certifié conforme

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Le Falot 32300 BELLOC ST CLAMENS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 37873417200026 — Néant ☐

Exercice N clos le, 31/03/2021

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	33467	AK 30306	3161
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	71750	AS 60621	11129
	Autres immobilisations corporelles	AT	117456	AU 110134	7321
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	44	BE	44
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	222719	BK 201063	21656
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	28625	BM	28625
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	4960	BY	4960
	Autres créances (3)	BZ	45207	CA	45207
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	183148	CE	183148
	Disponibilités	CF	466643	CG	466643
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2936	CI	2936
	TOTAL (III)	CJ	731522	CK	731522
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	954241	IA 201063	753178

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR 0

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Néant ☐*

Exercice N : 31032021

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7622)		DA	7622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	144237
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	58483
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	211105
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	241170
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	236674
	Dettes fiscales et sociales		DY	64227
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)		EC	542072
	Ecarts de conversion passif * **(V)**		ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	753178

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre		1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	542072
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cerfa à partir du 1er sept. 2021

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : **SAS Abexa** — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	1916936	FH	33598	FI	1950534	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1916936	FK	33598	FL	1950534	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	35052	
	Autres produits (1) (11)					FQ	29	
	Total des produits d'exploitation (2) **(I)**					FR	1985617	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-16610	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	631676	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	56416	
	Salaires et traitements *					FY	927422	
	Charges sociales (10)					FZ	309388	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	14081	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9	
	Total des charges d'exploitation (4) **(II)**					GF	1922384	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	63233	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	178	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1182	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1360	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	1360	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	64593	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Edité à partir de Loop V4.22.1

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS Abexa — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	6110
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1986977
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1928494
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	58483
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	35052
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Edité à partir de Ligo V4.22.1

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

KPMG

SAS Abexa

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/03/2020

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 3
2.1. Bilan actif 3
2.1.1. Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux 3
2.1.2. Fonds commercial 3
2.1.3. Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation 3
2.1.4. Immobilisations corporelles – Mouvements principaux 3
2.1.5. Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation 3
2.1.6. Immobilisations financières – Mouvements principaux 3
2.1.7. Actif circulant – classement par échéance 3
2.1.8. Produits à recevoir 3
2.1.9. Charges constatées d'avance 3
2.2. Bilan passif 4
2.2.1. Capital 4
2.2.2. Dettes financières – Classement par échéance 4
2.2.3. Provisions pour risques et charges 4
2.2.4. Autres dettes – Classement par échéance 4
2.2.5. Charges à payer 4
3. Informations relatives au compte de résultat 5
3.1. Ventilation du chiffre d'affaires 5
3.2. Effectif moyen 5
4. Tableaux fiscaux 5

L'entreprise présente les caractéristiques suivantes :

- Total du bilan 621 638 €
- Chiffre d'affaires 1 925 336 €
- Résultat 2 456 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2018 au 31/03/2019.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Epidémie Covid 19

En raison de l'épidémie de Covid-19 et des mesures gouvernementales prises en conséquence à compter du 10 mars 2020, l'entreprise a du procéder à une fermeture temporaire tout en maintenant le télétravail. Compte tenu du caractère saisonnier de l'activité, l'impact sur le chiffre d'affaires de l'exercice est négligeable. Pour l'exercice à venir l'impact pourra se faire ressentir sans pouvoir être chiffré en raison de la perturbation de l'organisation commerciale et de l'impact de la crise sur la logistique avec les partenaires. Les mesures d'aides gouvernementales en matière sociale et de délai ont été utilisées partiellement.

Les éléments du bilan 2019/2020 ne sont pas affectés.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la règlementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Règlementation Comptable (CRC).

2. Informations relatives au bilan

2.1. Bilan actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles – Mouvements principaux

Voir tableau fiscal n° 2054 : Immobilisations.

2.1.2. Fonds commercial

Le fonds de chaponnage à façon et sexage d'animaux exploité à Belloc Saint-Clamens a été créé le 1er juillet 1990 à Monclar sur l'Osse.

2.1.3. Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an à 3 ans

Voir tableau fiscal : n° 2055 Amortissements

2.1.4. Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Voir tableau fiscal n° 2054 : Immobilisations.

2.1.5. Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Type d'immobilisations	Type d'immobilisations	Type d'immobilisations
Aménagements Agencements	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 8 ans
Matériel de transports	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Voir tableau fiscal : n° 2055 Amortissements

2.1.6. Immobilisations financières – Mouvements principaux

Néant.

2.1.7. Actif circulant – classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.8. Produits à recevoir

Voir tableau fiscal n°2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.1.9. Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges d'exploitation à moins d'un an.

2.2. Bilan passif

2.2.1. Capital

Le capital est composé de 500 actions de 15.24 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières – Classement par échéance

Voir tableau fiscal n°2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.2.3. Provisions pour risques et charges

Voir tableau fiscal 2056 : Provisions inscrites au bilan.

2.2.4. Autres dettes – Classement par échéance

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

Voir tableau fiscal n°2057 : Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice.

2.2.5. Charges à payer

Nature	N-1	N
Fournisseurs	78 274 €	64 358 €
Etat	269 €	2 380 €
Caisses sociales	1 449 €	7 723 €
Intérêts	7 €	/
TOTAL	79 999 €	74 461 €

Toutes ces charges à payer ont une échéance inférieure à 1 an et concernant le résultat d'exploitation sauf les intérêts.

3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

	31/03/2016	31/03/2017	31/03/2018	31/03/2019	31/03/2020
Chaponnage	(a) 2 077 628	(b) 2 123 437	(c) 1 984 264	(d) 1951 212	(e) 1 922 610
Formation	/	/	/	/	/
Divers	4 994	459	4 813	3 571	2 726
Total	2 082 662	2 123 896	1 989 077	1 954 783	1 925 336

(a) : dont 28 214 export

(b) : dont 33 696 export

(c) : dont 36 694 export

(d) : dont 33 122 export

(e) : dont 33 459 export

3.2. Effectif moyen

L'effectif moyen est de 1 954 salariés (22.26 salariés en N-1).

4. Tableaux fiscaux

ABEXA
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social :"Au Falot",
32300 BELLOC ST CLAMENS
378 734 172 RCS AUCH

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 SEPTEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31mars 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à de 58 483.81 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	58 483.81 euros	
Dividendes		58 000.00 euros
Autres réserves		483.81 euros
	58 483.81 euros	58 483.81 euros

Soit un montant brut de 116 euros par action.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social à compter de ce jour et jusqu'au 30/11/2021.

Les associés déclarent être informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30 % soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux.
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI . art 117 quater).
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée , sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédent le paiement du dividende.
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

BA.

- Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158. 3-2° du Code général des impôts s'élève à 37 000 euros soit la totalité des dividendes mis en distribution.

- De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts , c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France et versé au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Résultat exercice 2019/2020 :

Distribution d'un dividende global de 14 400 euros, soit 28.8 euros par action, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Résultat exercice 2018/2019 :

Distribution d'un dividende global de 37 000 euros, soit 74 euros par action, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Résultat exercice 2017/2018 :

Distribution d'un dividende global de 51 400 euros, soit 102,80 euros par action, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Résultat exercice 2016/2017 :

Distribution d'un dividende global de 74 000 euros, soit 148 euros par action, intégralement éligible à l'abattement de 40%

Certifié conforme

Le Président

Xavier ABADIE